

 <b>VITOPAINT</b> Fiche technique N° VI0812 05-02-2020 Annule et remplace les éditions précédentes	<p><b>Application après préparation sur supports conformes aux règles de l'art</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Plâtre et dérivés :</b> Plâtre - Enduits de plâtre - Plaques de plâtre cartonnées</li> <li>• <b>Bois et dérivés :</b> Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur</li> <li>• <b>Anciennes peintures :</b> Hydrodiluables - Glycérophthaliques - Acryliques</li> </ul>	<b>Primovit</b> Peinture isolante des fonds tachés Impression et finition décorative  <b>INTÉRIEUR</b> 8 à 12 m <sup>2</sup> /L
---	---	--



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Fonction :

Peinture polyvalente pour l'impression et la finition décorative sur fonds tachés.  
Formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR

surfaces murales et plafonds (*sur plâtre et dérivés, bois et dérivés et anciennes peintures*).

## Qualités dominantes :

- Excellente adhérence sur le support.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Grande facilité d'application.
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur < 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

## Caractéristiques pratiques :



= 8 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support)

= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat velouté
- **Matériel :** brosse, rouleau ou pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Teintes approchantes en tons pastels
- **Conditionnement :** 10 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,37 à 1,47
- **Extrait sec (pondéral) :** 57 à 61 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).  
Ce produit contient max 30 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° :** < 5%

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.**
- **Eliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.**
- **Sur bois neufs ou anciens non peints : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. Bien dégraissier les bois anti-siccatisifs (qui empêche la peinture de sécher).**
- **Sur métaux ferreux : appliquer notre sous-couche antirouille PROTEXFER PRIMAIRE ANTI-CORROSION.**

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support, sur fonds parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux règles de l'art.**
- **Sur fonds déjà peints : appliquer directement en 1 ou 2 couches.**
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés) : la peinture aura été préalablement diluée de 5 à 10% d'eau avant application de la 1ère couche. En finition, appliquer la 2e couche de peinture non diluée.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.  
Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLaur Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLaur Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLaur Peintures  
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96  
*Mail : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)*

*SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015*